

Séance du comité administratif du 7 novembre 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité administratif de la Municipalité régionale de comté de L'Érable, tenue le 7 novembre 2023, à 11 h, à la salle du conseil de la MRC de L'Érable, située au 1783, avenue Saint-Édouard, à Plessisville, à laquelle sont présents :

M. Jocelyn Bédard, préfet suppléant, maire de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes
M. Donald Lamontagne, maire de la municipalité de Saint-Pierre-Baptiste
M. Gervais Pellerin, maire de la municipalité d'Inverness

Formant quorum sous la présidence de M. Gilles Fortier, préfet et maire de la ville de Princeville.

M. Pierre Fortier, maire de la ville de Plessisville, est absent.

Sont également présents :

M. Raphaël Teyssier, directeur général
M. Étienne Veilleux, directeur général adjoint
M^{me} Vanessa Richer, greffière.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance
2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour
3. Ordre du jour – Adoption
4. Séance ordinaire du 3 octobre 2023 – Procès-verbal – Suivi et adoption
5. Administration
 - 5.1 Équipe de robotique PLS 5618 – Demande de commandite
 - 5.2 Révision des règlements d'urbanisme – Offre de service – Autorisation
 - 5.3 Développement du territoire – Atelier sur le transfert d'entreprise – Offre de service – Approbation
6. Ressources humaines
 - 6.1 Classes salariales 2024 – Adoption
 - 6.2 Mise en œuvre des classes salariales 2024 – Personnel de la MRC de L'Érable (Partie 1 du budget) – Autorisation
 - 6.3 Mise en œuvre des classes salariales 2024 – Personnel du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (Partie 2 du budget) – Autorisation
 - 6.4 Mise en œuvre des classes salariales 2024 – Personnel du service d'ingénierie (Partie 3 du budget) – Autorisation
 - 6.5 Rémunération des élus – Indexation – Autorisation
 - 6.6 Poste de technicien en gestion documentaire – Embauche – Autorisation
 - 6.7 Poste de conseiller en développement agricole et agroalimentaire – Embauche – Autorisation
 - 6.8 Ouverture de poste – Technicien en administration – Autorisation
 - 6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt
7. Finances
 - 7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation
 - 7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation
8. Divers
9. Période de questions
10. Levée de la séance.

1. Ouverture de la séance

M. Gilles Fortier, préfet, ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres.

2. Résolution autorisant le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour

CA-2023-11-157 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'autoriser le préfet à intervertir les points à l'ordre du jour, au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Ordre du jour – Adoption

CA-2023-11-158 ATTENDU l'ordre du jour transmis dans la convocation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Séance ordinaire du 3 octobre 2023 – Procès-verbal – Suivi et adoption

CA-2023-11-159 ATTENDU le dépôt du procès-verbal de la séance tenue par le comité administratif le 3 octobre 2023;

ATTENDU QUE les suivis ont été faits en entier;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 octobre 2023 tel que rédigé et d'autoriser sa signature par les personnes habilitées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Administration

5.1 Équipe de robotique PLS 5618 – Demande de commandite

CA-2023-11-160 ATTENDU la demande de commandite soumise par M^{me} Maélie Dubois-Habel de l'équipe de robotique PLS 5618 de la Polyvalente La Samare en vue de la compétition régionale FIRST qui aura lieu du 29 février au 2 mars 2024;

ATTENDU QUE la MRC souhaite encourager les initiatives qui mettent en valeur un trait distinctif des individus et des organismes du milieu;

ATTENDU QUE cette compétition favorisera le rayonnement de la MRC de L'Érable à l'échelle régionale;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER une commandite à l'équipe de robotique PLS 5618 de la Polyvalente La Samare d'une somme de 500 \$;

D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières 2024 – Dons et commandite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.2 Révision des règlements d'urbanisme – Offre de service – Autorisation

- CA-2023-11-161 ATTENDU la MRC souhaite se faire accompagner par une firme externe afin de rapidement faire la révision linguistique et la mise en forme de divers documents d'urbanisme des trois municipalités desservies par le service d'inspection municipale de la MRC;
- ATTENDU QUE la MRC a demandé une offre de service sous forme de banque d'heures à la firme La boîte d'urbanisme pour la réalisation de ce mandat en 2023;
- ATTENDU l'offre de service soumise par ladite firme en date du 30 octobre 2023;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :
- D'ACCEPTER l'offre de prix de la firme La boîte d'urbanisme pour un montant maximal de 5 000 \$, taxes incluses;
- D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières 2023 – Aménagement du territoire;
- D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.3 Développement du territoire – Atelier sur le transfert d'entreprise – Offre de service – Approbation

- CA-2023-11-162 ATTENDU QUE la MRC désire s'adjoindre les services d'un expert en relève entrepreneuriale afin d'animer un atelier sur les bonnes pratiques en matière de transfert d'entreprise;
- ATTENDU l'offre de service soumise par la firme Raymond Chabot Grant Thornton datée du 1^{er} septembre 2023 au coût de 2 500 \$, plus les taxes et divers frais applicables, pour l'animation d'un atelier portant sur les bonnes pratiques en matière de transfert d'entreprises;
- ATTENDU QUE le projet est admissible dans le cadre de la subvention octroyée par le ministère de l'Économie et de l'Innovation en vertu du programme Réseau Accès entreprise Québec;
- EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :
- D'APPROUVER l'offre de service numéro M-23-1027 soumise par la firme Raymond Chabot Grant Thornton datée du 1^{er} septembre 2023, au coût de 2 500 \$, plus les taxes applicables, et les frais de déplacement, repas et hébergement, le cas échéant;
- D'AUTORISER le paiement de la dépense à même les activités financières 2023 – Développement économique;
- D'AUTORISER le directeur général de la MRC à signer, pour et au nom de la MRC de L'Érable, tout document pour donner application à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Ressources humaines

6.1 Classes salariales 2024 – Adoption

CA-2023-11-163 ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à l'adoption des classes salariales des employés de la MRC pour l'année 2024;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'ADOPTER les classes salariales applicables pour l'année 2024 pour les employés de la MRC de L'Érable, conformément au document présenté par le directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2 Mise en œuvre des classes salariales 2024 – Personnel de la MRC de L'Érable (Partie 1 du budget) – Autorisation

CA-2023-11-164 ATTENDU l'adoption des classes salariales des employés de la MRC pour l'année 2024 en vertu de la résolution numéro CA-2023-11-163;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER la mise en œuvre des classes salariales du personnel de la MRC de L'Érable (Partie 1 du budget) pour l'année 2024, conformément au document présenté par le directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3 Mise en œuvre des classes salariales 2024 – Personnel du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (Partie 2 du budget) – Autorisation

CA-2023-11-165 ATTENDU l'adoption des classes salariales des employés de la MRC pour l'année 2024 en vertu de la résolution numéro CA-2023-11-163;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la fixation des taux horaires des pompiers sur appel, pour l'année 2024 du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ);

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER la mise en œuvre des classes salariales et des taux horaires pour l'année 2024 du personnel du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (Partie 2 du budget), conformément au document présenté par le directeur général adjoint.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.4 Mise en œuvre des classes salariales 2024 – Personnel du service d'ingénierie (Partie 3 du budget) – Autorisation

CA-2023-11-166 ATTENDU l'adoption des classes salariales des employés de la MRC pour l'année 2024 en vertu de la résolution numéro CA-2023-11-163;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER la mise en œuvre des classes salariales pour le personnel du service d'ingénierie (Partie 3 du budget) pour l'année 2024, conformément au document présenté par le directeur général adjoint.

Les représentants de la municipalité de Notre-Dame-de-Lourdes et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de l'entente à la fourniture de services d'ingénierie par la MRC de L'Érable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.5 Rémunération des élus – Indexation – Autorisation

CA-2023-11-167 ATTENDU le Règlement numéro 360 relatif au traitement des élus de la MRC de L'Érable, adopté le 10 avril 2019;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 8 dudit règlement, la rémunération payable aux membres du conseil doit être indexée annuellement;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'application de l'indexation des élus pour l'année 2024, le tout selon les modalités prévues au Règlement numéro 360 de la MRC de L'Érable et conformément au document présenté par le directeur général adjoint.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.6 Poste de technicien en gestion documentaire – Embauche – Autorisation

CA-2023-11-168 ATTENDU QUE le conseil de la MRC, lors de la séance tenue le 23 août 2023, a adopté la résolution numéro 2023-08-243 autorisant l'ouverture d'un poste de technicien en gestion documentaire;

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Marie-Pier Guérard à titre de technicienne en gestion documentaire, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction rétroactivement au 30 octobre 2023, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.7 Poste de conseiller en développement agricole et agroalimentaire – Embauche – Autorisation

CA-2023-11-169 ATTENDU QUE le comité administratif, lors de la séance tenue le 9 août 2022, a adopté la résolution numéro CA-2022-08-129 autorisant l'ouverture d'un poste de conseiller aux entreprises (volet agroalimentaire);

ATTENDU QUE le processus de sélection a été réalisé;

ATTENDU la recommandation du comité de sélection;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

D'AUTORISER l'embauche de M^{me} Naomie Bouchard-Laroche à titre de conseillère en développement agricole et agroalimentaire, poste permanent à temps plein, avec entrée en fonction le 20 novembre 2023, le tout selon les conditions stipulées à son contrat de travail.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.8 Ouverture de poste – Technicien en administration – Autorisation

CA-2023-11-170 ATTENDU l'accroissement des services et des responsabilités du personnel de la MRC et notamment l'augmentation de la charge de travail du personnel administratif;

ATTENDU la révision de la structure organisationnelle administrative faite par la firme Pro-Gestion;

ATTENDU la recommandation de ladite firme à l'effet qu'il nécessaire de créer un nouveau poste de technicien en administration;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Jocelyn Bédard, il est résolu :

D'AUTORISER l'ouverture d'un poste de technicien en administration, poste permanent à temps plein;

D'AUTORISER le directeur général à former le comité de sélection;

D'AUTORISER les dépenses relatives au processus de dotation (publication de l'offre d'emploi ou autres frais), à même les activités financières de l'année en cours – Administration.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.9 Service de sécurité incendie régional de L'Érable – Démission – Dépôt

CA-2023-11-171 ATTENDU la lettre de démission du salarié ayant le numéro d'employé 70257, pompier à la caserne 45 (Paroisse de Plessisville) du Service de sécurité incendie régional de L'Érable (SSIRÉ), datée du 17 juillet 2023;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu :

DE PRENDRE ACTE de la démission du salarié ayant le numéro d'employé 70257 effective le 17 juillet 2023.

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Séance du comité administratif du 7 novembre 2023

7. Finances

7.1 Prévisions et ratifications des dépenses de la MRC – Approbation

CA-2023-11-172 Sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses de la MRC pour le mois de novembre 2023, comme suit :

Prévisions des dépenses

Réquisition	Description	Montant
4471	BuroPro (divers)	982,32 \$
4472	Amazon (divers)	500,00 \$
4473	Wood Wyant (produits entretien - Parc)	500,00 \$
4474	Déneigement N.S. Paradis (déneigement PRGC)	6 475,00 \$
TOTAL :		8 457,32 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Ratifications des dépenses

Description	Montant	
Icimédias (avis contrôle intérimaire)	263,00 \$	
Marie-Pier Savoie (remboursement Dollarama / produits d'entretien)	24,42 \$	
Imprimerie Fillion enr. (accroche-porte)	253,00 \$	
Josiane Vachon (remboursement Vrac de Choix / café)	14,05 \$	
Ministre des Finances (2 demandes d'exclusion)	666,00 \$	
Électrique Expert S.G. inc. (réparation ballasts)	440,73 \$	
Aptika (rubans - Transport)	225,00 \$	
Beaudoin & Fils Serrurier enr. (clés)	10,88 \$	
Wood Wyant (produits d'entretien)	315,52 \$	
Wood Wyant (produits d'entretien - Parc)	233,07 \$	
Imprimerie Fillion enr. (ajustement enveloppes)	119,00 \$	
Vitrierie de L'Érable (réparation porte principale)	605,00 \$	
Hélène Vachon (remboursement rubans)	75,86 \$	
TOTAL :		3 245,53 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 Prévisions et ratifications des dépenses en sécurité incendie – Approbation

CA-2023-11-173 Sur proposition de M. le conseiller Gervais Pellerin, il est résolu d'approuver les prévisions et les ratifications des dépenses en sécurité incendie pour le mois de novembre 2023, comme suit :

Prévisions des dépenses

# PO	Fournisseur	Qté	Description	\$ / Unité	Total
11-001	CAUCA	1	Frais annuels Survi-Véhiculaire	2 569,40 \$	2 569,40 \$
11-002	Arsenal Media inc.	1	Location tour	3 804,75 \$	3 804,75 \$
11-003	NAPA	1	Dépense pré-autorisée	10 000,00 \$	10 000,00 \$
11-004	Génytech	1	Vérification – Problème ordinateur camion 665	1 200,00 \$	1 200,00 \$
11-005	L'Arsenal	100	Gants de pompier Dragon Fire	155,00 \$	15 500,00 \$
11-006	ENPQ	11	Examen pratique MDO	276,65 \$	3 043,15 \$
11-007	Zema ou Salvatoré	1	Soirée reconnaissance pompiers/ières bénévoles (Grande tournée du SSIRÉ)	400,00 \$	400,00 \$
TOTAL :					36 517,30 \$

Note : Les taxes et les escomptes possibles sont exclus de ces montants.

Séance du comité administratif du 7 novembre 2023

Ratifications des dépenses

<u>Description</u>	<u>Montant</u>
Vivaco (compresseur)	399,98 \$
Gilbert Labrie (pièces)	30,25 \$
Éditions petite mine inc. (frais de presse)	40,00 \$
Victo Pub (distribution guide)	1 459,07 \$
Pièces de remorques Blondeau (location remorque)	171,68 \$
CMP Mayer inc. (ajustement boyaux)	1 000,00 \$
Ville de Princeville (entraide)	818,42 \$
ÉNPQ (examen)	936,10 \$
ÉNPQ (inscription et manuel)	562,98 \$
TOTAL :	<u>5 418,48 \$</u>

Les représentants de la ville de Plessisville et de la ville de Princeville ne participent pas aux délibérations du comité administratif quant à l'exercice de la compétence de la MRC en matière de sécurité incendie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. Divers

Aucun point n'est ajouté.

9. Période de questions

Aucune question.

10. Levée de la séance

CA-2023-11-174

L'ordre du jour étant épuisé, sur proposition de M. le conseiller Donald Lamontagne, il est résolu que la séance soit levée à 11 h 06.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Gilles Fortier, préfet

Raphaël Teyssier, directeur général
et greffier-trésorier